

Discours de commémoration de l'Abbé Alphonse Bougard

Le 14 février 2016

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations d'anciens combattants, de déportés, internés, Résistants et victimes de guerre,
Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux,
Madame et Messieurs les Echevins,
Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et de l'action sociale,
Mesdames et Messieurs, du Comité de l'Abbé Bougard,
Mesdames et Messieurs, de la Confrérie dès Courcèlagn's,
Mesdames et Messieurs, membres de la chorale paroissiale,
Monsieur Musimar,
Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,

Nous évoquons ce matin, le souvenir d'une figure héroïque locale durant la Seconde Guerre Mondiale : l'Abbé Alphonse Bougard.

L'Abbé Bougard crée le premier mouvement de résistance à Courcelles et dénonce les faits ignobles du nazisme.

Arrêté le 11 février 1943 par la Gestapo, l'Abbé Bougard fut envoyé au camp de concentration de Breendonk et en novembre 1944, il mourut à Groos-Rosen.

Cette manifestation vise à rappeler que ce prêtre qui s'opposa à l'occupant nazi, n'eut pas la chance de connaître la libération des camps.

Il est essentiel de se remémorer l'héroïsme de ceux qui ont fait le choix de la résistance, de perpétuer le souvenir des combattants de l'ombre. Mais nous avons également le devoir au nom de toutes les victimes de guerre, de ne pas oublier ces événements qui ont ponctué notre histoire.

Gloire et honneur à eux tous !

Merci à toutes les personnes qui s'impliquent, qui partagent les valeurs de notre démocratie et qui portent un intérêt au devoir de mémoire.

Vous représentez le civisme et la mémoire grâce à votre engagement et la transmission aux jeunes générations et soyez-en remerciés !

En mémoire de toutes ces victimes civiles et militaires déportées, victimes des atrocités du nazisme, dont l'Abbé Alphonse Bougard faisait partie, je vous demande d'observer une minute de silence.

Je vous remercie.

La Bourgmestre,

Caroline Taquin